

SASEL

Règlement du vide grenier Dimanche 6 Mai 2018

Lieu : Place de la Poste à Saint Aygulf

- 1- Vous êtes priés de vous présenter à partir de 6 h30, *et d'attendre impérativement les responsables*, avant d'entrer sur la place et de déballer !!! *Heure arrivée maximale 8h00 pour des raisons de sécurité*
 - 2- Après déballage de la marchandise, vous devez impérativement déplacer votre véhicule et vous garer hors de la place.
 - 3- L'organisateur ne peut être tenu pour responsable en cas de perte, casse ou vol de bien
 - 4- La vente ou le don d'animaux sont strictement interdits
 - 5 - les inscriptions sont prioritaires pour les adhérents SASEL et exclusivement réservées aux particuliers
- Toute personne non inscrite ne peut exposer et vendre*
- 6 - Emplacement De 9m² à 12m² (3X3) ou (3x4) : prix forfaitaire 15 €
De 15m² (5x3) : prix forfaitaire 18 €
De 16m² (4x4) : prix forfaitaire 20 €
Respecter scrupuleusement la taille de votre emplacement (débordement interdit)
 - 7 - Une bonne tenue des emplacements est exigée ; prévoir tables, présentoirs, portants, nappes etc. ... *ne laissez aucun déchet ou invendu sur le stand à votre départ*
 - 8 - Restauration et vente de boissons interdites
 - 9 - Ventes d'articles neufs et en série interdite
 - 10 – Les emplacements qui n'auraient pas été occupés à 8h30 ne seront plus réservés et resteront acquis à la SASEL à titre d'indemnités.
 - 11 – Les annulations ne pourront être acceptées que jusqu'au jeudi 3 Mai à midi.
 - 12 - En cas de mauvais temps le vide grenier sera reporté au **dimanche 13 Mai** dans les mêmes conditions.